

Étude : Les perceptions des Canadiens à l'égard des problèmes dans leur voisinage, 2014

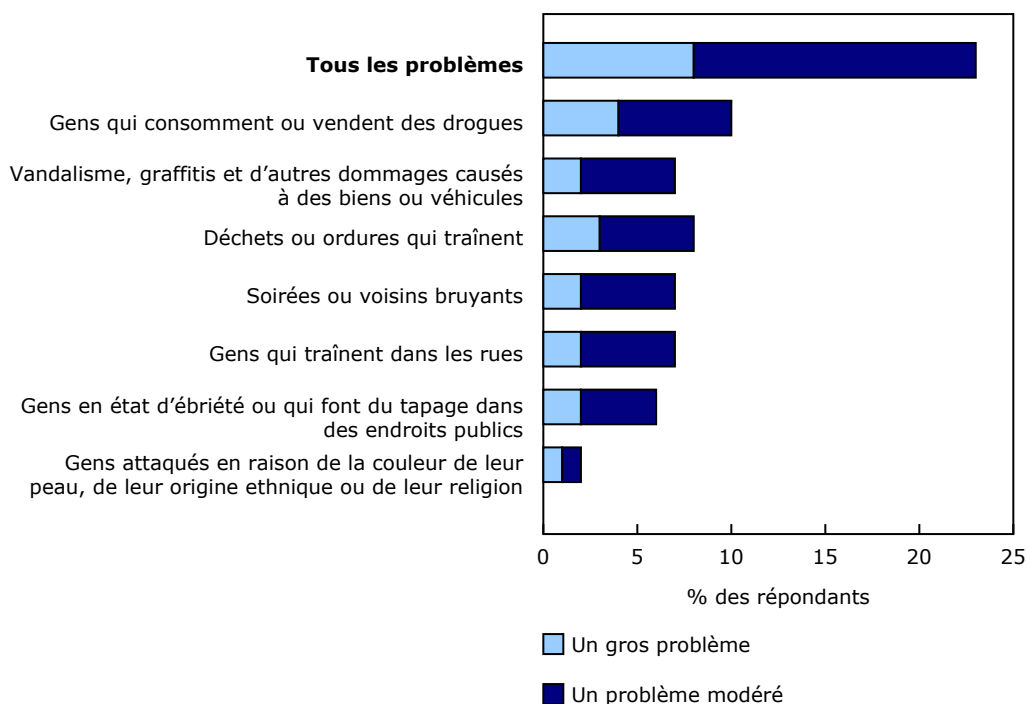
Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est dans *Le Quotidien*, le mercredi 2 mars 2016

Selon les résultats de l'Enquête sociale générale (ESG) de 2014 sur la victimisation, quelque 6,6 millions de Canadiens de 15 ans et plus, soit environ le quart (23 %), percevaient des problèmes quelconques dans leur voisinage. Toutefois, moins de 1 répondant sur 10 (8 %) a déclaré qu'un ou plusieurs types de désordre représentaient de gros problèmes dans son voisinage.

Les types de problèmes dans le voisinage mesurés dans le cadre de l'ESG sur la victimisation comprennent des soirées ou des voisins bruyants, des gens qui traînent dans les rues, des déchets ou des ordures qui traînent, du vandalisme, des graffitis ou d'autres dommages causés à des biens ou à des véhicules, des gens attaqués en raison de la couleur de leur peau, de leur origine ethnique ou de leur religion, des gens qui consomment ou vendent des drogues, et des gens en état d'ébriété ou faisant du tapage dans les endroits publics.

Certains de ces types de désordre étaient plus souvent considérés comme de gros problèmes ou des problèmes modérés par les Canadiens. Alors que 10 % des Canadiens percevaient la consommation ou la vente de drogues comme étant un problème dans leur voisinage, 2 % estimaient que les attaques contre des gens en raison de la couleur de leur peau, de leur origine ethnique ou de leur religion étaient un problème dans leur voisinage.

Graphique 1
Perceptions des Canadiens à l'égard des problèmes dans leur voisinage, 2014



Note(s) : Les réponses « ne sait pas » et « non déclaré » sont exclues du calcul des pourcentages.

Source(s) : Enquête sociale générale sur la victimisation (4504).



La proportion globale de Canadiens qui percevaient des problèmes dans leur voisinage a diminué légèrement au cours de la dernière décennie, soit de 2 points de pourcentage depuis 2004 (25 % comparativement à 23 %). Cela étant dit, comparativement à 2004, les Canadiens étaient plus susceptibles de déclarer que les soirées ou les voisins bruyants constituaient un problème dans leur voisinage.

Les perceptions de problèmes dans le voisinage varient d'une province à l'autre. En 2014, la proportion de résidents qui percevaient des problèmes dans leur voisinage était supérieure à la moyenne nationale en Alberta (26 %) et au Québec (25 %). Par contre, les perceptions de problèmes dans le voisinage étaient inférieures à la moyenne nationale en Ontario (22 %) et au Nouveau-Brunswick (19 %).

Dans la plupart des provinces, les perceptions de problèmes dans le voisinage sont demeurées stables par rapport à 2004. Terre-Neuve-et-Labrador était la seule province où les résidents étaient plus susceptibles de percevoir des problèmes dans le voisinage en 2014 (25 %) qu'en 2004 (17 %). En Colombie-Britannique comme au Nouveau-Brunswick, les résidents étaient moins susceptibles de percevoir des problèmes dans le voisinage comparativement à 10 ans plus tôt, tandis qu'aucun changement important n'a été observé dans les autres provinces.

Des caractéristiques relatives aux personnes de même qu'au quartier sont liées à la perception de problèmes

Près du tiers (29 %) des Canadiens de 25 à 34 ans percevaient des problèmes dans leur voisinage, et les perceptions diminuaient généralement avec l'âge. Les femmes étaient plus susceptibles que les hommes de percevoir des problèmes dans le voisinage, une différence qui s'explique par la proportion légèrement plus élevée de femmes qui croyaient que les gens qui consomment ou vendent des drogues posaient problème dans leur voisinage. De plus, les résidents des régions métropolitaines de recensement qui vivaient dans le noyau étaient plus susceptibles de percevoir des problèmes que les résidents des régions métropolitaines de recensement qui vivaient en dehors du noyau.

Outre les caractéristiques des personnes, certaines caractéristiques du quartier sont liées à différents niveaux de problèmes perçus. Les Canadiens qui vivaient dans des quartiers où le revenu médian des ménages était plus élevé, peu importe leur revenu personnel, étaient moins susceptibles de percevoir des problèmes dans le voisinage. De plus, ceux qui résidaient dans des secteurs où il y avait une plus grande proportion de propriétaires et une proportion moindre de résidents ayant déménagé au cours des cinq années précédentes étaient moins susceptibles de percevoir des problèmes.

Lorsqu'on tient compte tant des caractéristiques démographiques que des caractéristiques du quartier, les Canadiens de sexe masculin de plus de 55 ans dont le revenu du ménage se situe dans le quartile supérieur des ménages canadiens et vivant dans des secteurs comptant une forte proportion de propriétaires étaient moins susceptibles de percevoir des problèmes dans le voisinage. En revanche, ceux qui vivent dans des quartiers où l'on trouve comparativement moins de résidents de plus de 65 ans et une proportion plus élevée de familles à faible revenu étaient plus susceptibles de percevoir des problèmes dans le voisinage.

Note aux lecteurs

Le public est invité à [clavarder avec un expert](#) sur les perceptions des Canadiens à l'égard des problèmes dans leur voisinage, le jeudi 3 mars 2016, de 12 h 30 à 13 h 30, heure de l'Est.

Statistique Canada publie aujourd'hui un rapport sur les perceptions des Canadiens à l'égard des problèmes dans leur voisinage; ce rapport repose sur les données de l'Enquête sociale générale de 2014 sur la victimisation.

Aux fins du présent rapport, la population cible était composée de toutes les personnes de 15 ans et plus vivant dans les provinces, et excluait les personnes résidant à temps plein en établissement.

Tableau 1
Perceptions des problèmes dans le voisinage, selon la province

	2004	2014
	%	
Canada^{1,2}	25	23
Terre-Neuve-et-Labrador ¹	17*	25
Île-du-Prince-Édouard	19*	21
Nouvelle-Écosse	25	24
Nouveau-Brunswick ¹	22	19*
Québec	25	25*
Ontario	23*	22*
Manitoba	26	25
Saskatchewan	25	24
Alberta	27*	26*
Colombie-Britannique ¹	29*	25

* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,05$)

1. Valeur significativement différente entre l'estimation de 2004 et celle de 2014.

2. Catégorie de référence.

Note(s) : Les réponses « ne sait pas » et « non déclaré » sont exclues du calcul des pourcentages.

Source(s) : Enquête sociale générale sur la victimisation (4504).

Définitions, source de données et méthodes : numéro d'enquête 4504.

L'article « [Perceptions des Canadiens à l'égard du désordre dans leur quartier, 2014](#) », qui fait partie de la publication *Mettre l'accent sur les Canadiens : résultats de l'Enquête sociale générale (89-652-X)*, est maintenant disponible à partir du module *Publications* de notre site Web, sous l'onglet *Parcourir par ressource clé*.

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 (STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca), ou communiquez avec les Relations avec les médias au 613-951-4636 (STATCAN.mediahotline-ligneinfomedias.STATCAN@canada.ca).